



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20311
5 décembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE DATEE DU 5 DECEMBRE 1988 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA GRECE AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une déclaration
sur le Soudan faite par les 12 Etats membres de la Communauté européenne le
1er décembre 1988.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente
lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

(Signé) Constantine D. ZEPOS

Annexe

DECLARATION SUR LE SOUDAN FAITE LE 1er DECEMBRE 1988 PAR LES
12 ETATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

[Original : anglais/français]

Les Douze accueillent avec satisfaction les efforts récemment entrepris en faveur de la paix dans le sud du Soudan. Ils prient instamment toutes les parties concernées de poursuivre ces efforts pour conclure rapidement un cessez-le-feu afin que la paix puisse être rétablie et que les opérations de secours et la reconstruction au Soudan - en particulier dans le sud - puissent être menées à bien.

